

Le Vaucluse compte 47 Centres d'Incendie et de Secours :



SDIS 84

Conditions de recrutement

Pour être candidat au concours de sapeur-pompier professionnel, il faut :

- être apte physiquement,
- être de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne
- jouir de ses droits civiques, être de bonne moralité
- être en position régulière au regard du service national ou de la Journée d'Appel et de préparation à la défense

Les concours pour devenir sapeur-pompier professionnel comprennent des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission.



Pour plus d'information :
SDIS 84 Groupement des Ressources Humaines
Service RH-SPP-PATS
Esplanade de l'armée d'Afrique
BP 60070 84005 Avignon Cedex 1
04 90 81 18 18 - www.sdis84.fr

DEVENIR
SAPEUR-POMPIER
PROFESSIONNEL



plus de 500 SPP vivent leur passion dans le Vaucluse











Concours de caporal

1. Concours externe:

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP, brevet des collèges...) Il comporte des épreuves :

- d'admissibilité (une épreuve de compréhension de texte, un questionnaire à choix multiples portant sur des problèmes de mathématiques.)
- de préadmission (épreuves physiques et sportives)
- d'admission (entretien individuel avec le jury à partir d'une fiche individuelle établie par le candidat)

2. Concours externe réservé aux sapeurs-pompiers volontaires :

Ce concours s'adresse aux candidats justifiant 3 ans de sapeur-pompier volontaire, de volontaire service civique, ou d'unité militaire de sapeurs-pompiers ou de jeune sapeur-pompier, et ayant suivi avec succès la formation initiale de sapeur-pompier volontaire 2ème classe ou une formation équivalente.

Il comporte des épreuves :

- d'admissibilité (une épreuve de compréhension de texte, un questionnaire à choix multiples portant sur les activités et compétences de l'équipier de sapeurspompiers volontaires.)
- de préadmission (épreuves physiques et sportives)
- d'admission (entretien individuel avec le jury à partir d'une fiche individuelle établie par le candidat)



1

Concours de lieutenant 1ère classe de sapeur-pompier professionnel

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau III (bac+2) ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

Les épreuves d'admissibilité : rédaction d'une note d'analyse établie à partir d'un dossier d'actualité formulant une appréciation adaptée et argumentée sur une question posée aux candidats, questionnaire à choix multiples.

Les épreuves de préadmission : épreuves physiques et sportives.

Les épreuves d'admission : un entretien avec le jury, un oral facultatif d'anglais.



Concours de capitaine de sapeur-pompier professionnel

Le concours externe de capitaine est ouvert aux candidats titulaires d'une licence ou d'un diplôme classé au moins au niveau II ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

Les épreuves d'admissibilité : rédaction d'une note d'analyse établie à partir d'un dossier d'actualité et formulant une appréciation argumentée sur une question posée aux candidats, un questionnaire à réponse ouverte courte portant sur l'option choisie par le candidat.

Les épreuves de préadmission : épreuves physiques et sportives.

Les épreuves d'admission : un entretien avec le jury et un oral de langue vivante étrangère.

En cas de réussite au concours, une inscription sur liste d'aptitude est établie pour une validité de 2 ans pouvant être prolongée jusqu'à 4 ans ou jusqu'à l'organisation d'un prochain concours. Le lauréat doit faire acte de candidature auprès des différents services départementaux d'incendie et de secours pour trouver un emploi.

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

QUELQUES CHIFFRES

Effectifs:

- plus de 500 Sapeurs-Pompiers Professionnels
- plus de 140 Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés
- plus de 1800 Sapeurs-Pompiers Volontaires
- plus de 140 Jeunes Sapeurs-Pompiers

Matériels:

plus de 600 engins et véhicules au total, dont environ :

- 80 véhicules de secours aux victimes
- 105 camions citerne feux de forêt
- 60 engins incendie urbain
- 10 échelles aériennes

Activité opérationnelle (2024)

plus de 48 000 interventions dont près de 80 % pour le secours aux victimes

